Anna Zalewska, membre de la Commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI) - ECR

Jules Girard - Baptiste Carric

Eurodéputée depuis 2019 et réélue lors des élections de 2024, je suis membre de la Commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI), au sein du groupe des Conservateurs et Réformistes européens (ECR). Avant cela, j'ai été ministre de l'Éducation nationale de Pologne et députée au Sejm. Élue par le passé en Basse-Silésie et dans la région d'Opole, j'ai vu des territoires marqués par une forte tradition industrielle et énergétique, notamment charbonnière, aujourd'hui confrontés aux défis de la transition énergétique et de la compétitivité économique. Mon engagement se traduit par la défense d'une transition pragmatique, fondée sur la sécurité d'approvisionnement, la souveraineté énergétique des Etats membres, la protection de l'industrie et la réduction des coûts de l'énergie pour les ménages comme pour les entreprises.

Partie 1 - Contexte de la mise à l'agenda européen

Annoncée dans le Plan d'action pour une énergie abordable (2025), la révision voulue par la Commission a fait l'objet d'une consultation du 18 décembre 2025 au 19 mars 2026, pour une proposition avant la fin de l'année, calée sur l'objectif de −90 % d'émissions nettes en 2040. L'enjeu : transformer les PNEC en « **véritables plans d'investissement** » et mieux les articuler avec les textes sur les renouvelables, l'efficacité, le marché de l'électricité et les réseaux. Entre la flambée des prix du gaz et du pétrole, la canicule ou encore la guerre en Ukraine, **l'énergie** est redevenue un **enjeu de sécurité**, de prix et de souveraineté. L'Union importe plus de 80 % de son gaz et 95 % de son pétrole, mais **l'article 194 TFUE** garantit à **chaque État** le **choix de son mix énergétique**. Aujourd'hui, la Pologne est le seul État membre sans date de sortie du charbon, qui fournissait encore 52,2 % de notre électricité en 2025 (56,6 % en 2024), contre environ 29 % pour les renouvelables. En Basse-Silésie, j'ai défendu les emplois de la mine de Turów. La trajectoire est pourtant engagée : éolien offshore, gaz de transition et premier réacteur nucléaire prévu en 2036, soutenu par une aide d'Etat de 60 Md zlotys (≈ 14 Md€) validée par la Commission. Notre transition est réelle, mais elle se fait à **notre rythme** et avec **nos technologies** ; des **objectifs contraignants** imposés d'en haut en renchériraient le coût pour nos ménages et notre industrie.

Partie 2 - Configuration des négociations

En accord avec la réponse du groupe ECR à la consultation, je défends une gouvernance énergétique fondée sur la **flexibilité** et la **souveraineté des États membres**. Je m'oppose à de nouveaux objectifs nationaux contraignants : je plaide pour de **simples contributions nationales**, ou pour un **objectif unique** d'énergie propre associant renouvelables, nucléaire et autres sources bas-carbone, qui valoriserait l'atome polonais de 2036. Je rejette les sanctions, les plans correctifs obligatoires, la contribution obligatoire au mécanisme de financement des renouvelables (article 33) et l'approbation formelle des PNEC par la Commission : de **simples recommandations** suffisent.

Parlement européen, fiche d'Anna Zalewska (ENVI, ITRE, ECR, PiS).
Notes from Poland, « Share of renewables in Poland's energy mix stagnant in 2025, with coal still dominant », 2 janvier 2026
Notes from Poland, « Poland to launch construction of first nuclear plant after EU approves €14bn in state aid », 9 décembre 2025
Anadolu Agency, « Poland greenlights financing for 1st nuclear plant », 26 mars 2025

Je soutiens la comptabilisation du nucléaire dans les PNEC, pilier de notre sortie du charbon, et je refuse un objectif européen d'électrification de 46 % en 2040 : notre mix reste très carboné et il faut **diversifier** plutôt que tout miser sur l'électricité. Sur la compétitivité, je demande de la **flexibilité** en **période de crise** des prix (révision de l'article 14), une simplification des rapports et une évaluation du coût de l'énergie pour l'industrie, sans taxation européenne des superprofits. Je privilégie enfin les **incitations financières** aux obligations juridiques pour réduire notre dépendance aux fossiles.

Partie 3 - Prospective et stratégie

1) Mes lignes rouges

Il existe des points sur lesquels je **ne céderai pas.** Je refuse **tout objectif national contraignant** supplémentaire, ainsi que **toute sanction financière automatique**, qui puniraient des États dont les points de départ sont très différents. Je m'oppose de la même manière à une cible d'électrification contraignante, inadaptée à un mix encore très carboné comme le nôtre. J'exige en revanche une **reconnaissance explicite du nucléaire**, qui est au cœur de la stratégie polonaise. Je ne veux pas non plus d'une complexification des processus administratifs et bureaucratiques : les États et les entreprises ont besoin de règles lisibles, pas de couches de procédures supplémentaires. Enfin, **aucune** disposition ne doit pénaliser la **compétitivité** de nos industries nationales, qui sont le socle de nos économies et de nos emplois. Ces lignes rouges forment un ensemble cohérent : elles protègent à la fois la **souveraineté** des États et la capacité de l'Europe à rester un territoire **industriel**.

2) Mes marges de compromis

Je ne suis pas pour autant fermée à la discussion, et je suis prête à des **compromis** dès lors qu'ils respectent ces principes. Je peux accepter un objectif européen agrégé et flexible plutôt que des objectifs nationaux, à condition qu'il laisse à chaque État la **liberté** de **choisir sa voie**. J'admets des indicateurs de suivi, pourvu qu'ils soient volontaires et non contraignants. Je demande une clause de flexibilité en cas de crise, afin que le cadre puisse s'adapter lorsque les prix flambent. Enfin, je préfère un soutien **technique et financier** aux États « en retard » plutôt que des pénalités : accompagner les États qui peinent est plus efficace que de les sanctionner, et c'est aussi plus **juste**.

3) Ma stratégie

Ma stratégie repose sur quatre axes. D'abord, consolider la ligne commune du **groupe ECR**, puis la porter auprès du PPE pour construire une majorité de centre-droit, face à la nécessité d'agir en bloc comme le veut l'hémicycle. Ensuite, coordonner mon action avec les États attachés à la souveraineté et au nucléaire : la coalition « **souveraineté et flexibilité** », qui réunit la Pologne et plusieurs États d'Europe centrale, et la France sur la reconnaissance du nucléaire, tout en gardant mon indépendance vis-à-vis du gouvernement Tusk. Face au Danemark et aux palys nordiques, qui exigent des objectifs juridiquement contraignants, je ferai de la **compétitivité** et de la **sécurité d'approvisionnement** mes arguments centraux, avec le soutien des fédérations industrielles : une transition non acceptée socialement ne tiendra pas. Enfin, je réclamerai des garanties de solidarité, notamment le maintien et le renforcement du Fonds pour une **transition juste**, pour les régions charbonnières comme la mienne

Commission européenne, DG ENER, « Review of the Governance Regulation on the Energy Union and Climate Action – Public consultation launched », 18 décembre 2025
Ministère polonais des Fonds et de la Politique régionale, « How does the Just Transition Fund work? », avril 2026 (Pologne, première bénéficiaire du FTJ ; enveloppe de 4,78 Md€).